

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 31 août 2015 portant dissolution du bureau des systèmes d'information et de communication de l'état-major de la garde républicaine à Paris (75)

NOR : INTJ1507082A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2;
Vu le code de la défense,

Arrête:

Article 1^{er}

Le bureau des systèmes d'information et de communication de l'état-major de la garde républicaine à Paris est dissous à compter du 1^{er} septembre 2015.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 août 2015.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général, adjoint au directeur
des opérations et de l'emploi,*
P. LE MOUËL